

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 8 (1962)

**Heft:** 5

**Artikel:** Dijon

**Autor:** Keller, F.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849093>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CERCLE SUISSE D'AGEN

## SOIREE DES JEUNES

Pour clôturer ce premier trimestre les jeunes de notre colonie se réunirent au cours d'une soirée dansante. Cette dernière se déroula, le samedi 31 mars 1962, chez nos compatriotes M. et Mme Max Imhof dans leur sympathique demeure qu'est le « Peyrouzet », situé à Montréal-du-Gers.

Dès 21 heures, les voitures arrivent les unes après les autres déversant une hécatombe de jeunes. Ce fut une cinquantaine de garçons et filles qui participèrent sans tarder aux différentes festivités. Il est vrai que la salle de réception, décorée avec goût par les emblèmes de nos cantons, offrait son petit air de fête.

Bien entendu, l'électrophone se chargea de participer à la bonne gaieté. Tous trouvèrent dans les danses leur part de joie, aussi bien les amateurs des danses modernes, que les fanatiques du landler et de la polka.

Nous trouvant en période de Carnaval nous ne pouvions que rendre hommage à cette majesté et lui faire honneur. Ce fut chose faite... Quelques-uns se déguisèrent pour participer au concours de travestis. Le choix du jury fut très délicat vu la nature et la perfection des déguisements.

Puis ce fut la projection de deux films suisses mis à notre disposition par l'Office national suisse du Tourisme à Paris.

Après cette dernière, le responsable du groupe des J.A.S. transmit les différentes informations émanant du Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne. En quelques mots, il rappela les divers camps organisés en Suisse à l'intention des Jeunes Suisses de l'étranger.

Agréable et sympathique soirée qui ne se termina qu'au petit matin et dont chacun gardera un excellent souvenir.

B. G.

## DIJON

Nous signalons à tous nos lecteurs et abonnés que la réunion annuelle des Suisses de France aura lieu les 2 et 3 juin à Dijon.

L'ordre du jour mentionnera les points suivants :

- 1) Article constitutionnel relatif aux Suisses de l'étranger.
- 2) Projet d'une coopérative de cautionnement.
- 3) A.V.S.
- 4) Divers.



## L'AGRICULTURE HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN (par F. KELLER, président du Club agricole suisse)

Importants sont les problèmes, que l'actualité et l'avenir nous réservent. Pour la génération présente, un champ d'activités intéressant et plein de responsabilités ; pour notre jeunesse, des perspectives étendues, des difficultés et des luttes.

Mais chacun, dans un bel élan de solidarité, est prêt à collaborer.

Vingt ans se sont écoulés, où nous parlions de Stalingrad, Tobruk, Monte-Cassino, du débarquement allié, de leur avance et de leur victoire.

Si j'ose écrire cet article comme Suisse à l'étranger et agriculteur, ce n'est pas pour exposer mon cas personnel, mais, dans un sens collectif, aider à surmonter bien des difficultés, à réaliser des problèmes déjà élaborés par les responsables dans une grande idée européenne.

J'ai assisté avec un grand plaisir cet automne dernier à l'inauguration officielle de l'O.L.M.A. comme représentant de la Chambre de commerce suisse en France (section Est).

Les paroles de notre Conseiller fédéral, M. Louis von Moos, restent gravées dans mon esprit. Une roseraie avec des épines. La roseraie, naturellement, c'est notre chère Suisse, les épines sont les difficultés y existant et plus particulièrement les problèmes agricoles.

Les événements d'il y a 20 ans, mentionnés au début, m'obligent à faire ressortir le rôle essentiel qu'a eu notre agriculture. Si les plus âgés se rappellent encore des faits, il faut éclairer et instruire la jeune génération. La production agricole a aidé à sauvegarder l'indépendance et la neutralité suisse ; sur le plan européen elle a aidé à terminer la guerre et à reconstruire l'Europe nouvelle.

Il est nécessaire aujourd'hui et même indispensable de maintenir cette agriculture et d'aider la classe paysanne. Le départ de la population agricole pour les villes doit être freiné par tous les moyens, non pas par des décrets, mais par une sage politique économique, qui donne à la population des campagnes les mêmes conditions de travail, de gains, le même standard de vie que dans l'industrie.

Les premiers pas doivent venir de l'agriculture elle-même ; elle doit s'adapter aux méthodes modernes de production. Elle ne doit offrir au marché que des produits de 1<sup>er</sup> choix, mais elle doit être rémunérée en conséquence, pour assurer une rentabilité.

Cette première qualité peut être obtenue où les conditions naturelles le permettent ; du blé dans les terrains propices aux céréales, de l'herbe et du bon lait dans les vallées s'y prêtant, ailleurs l'élevage ; de la viande partout où les frais de production ne dépassent pas les prix de vente. Pour assurer ces conditions de base, il faut éclairer les producteurs, en espérant une bonne réceptivité de leur part, le cas échéant, une économie dirigée.

Depuis 25 ans, établi comme agriculteur en France, je tiens à soumettre ici mes réflexions. La devise : « Aide-toi, le ciel t'aidera », aurait pu être notre slogan. Avec cette certitude, nous avons créé peu après la guerre la première Société Suisse à l'étranger spécifiquement agricole. On se souvient encore de la période, où un crédit fédéral existait avec le but, d'établir des cultivateurs suisses en France. Nombreux sont ceux qui en ont profité ; plus nombreux encore les Suisses partis avant cette période. Beaucoup ont de grandes difficultés dont la plus importante est le financement de la modernisation.

Depuis des années, je cherche une solution. L'idée d'établir une base de crédit a occupé les délégués de la circonscription du Consulat de Besançon à Delle 1958, à Dôle 1959, à Nice 1960, et l'idée a percé jusqu'à l'Ambassade de Paris, où M. l'Ambassadeur Micheli, actuellement appelé à des fonctions encore plus hautes, a chargé son délégué, M. Senger, d'étudier la question. A l'occasion de la réunion des délégués des

sociétés suisses de France aux Trois-Epis (Colmar), la question était à l'ordre du jour soumis par le Club agricole suisse :

1. Procuration de crédit par les banques suisses avec caution d'usage.
2. Equivalence des agriculteurs suisses en France au Crédit agricole français.
3. Création d'une Coopérative de Cautionnement. Cette idée a soulevé également un grand intérêt auprès des représentants de l'industrie et l'artisanat.

La paternité de la troisième idée revient à M. Kung, Consul général à Mulhouse, qui a établi un rapport très compétent pouvant servir de base pour la discussion des délégués des sociétés suisses de France à Dijon, afin de créer cette coopérative de cautionnement. J'espère de tout cœur voir aboutir une solution positive. La question est urgente et pour reprendre le rapport de M. Kung : « Il importe de ne pas laisser écouter des années en renvoyant la discussion d'une assemblée annuelle à l'autre ou en faisant procéder à des études juridiques savantes et sans profit. »

L'existence vitale d'une entreprise dépend en général de la base financière et c'est ce qui incite souvent le jeune cultivateur à prendre la décision fatale d'abandonner la terre et de devenir ouvrier d'usine. Il est

regrettable et indigne pour nos colonies suisses de voir nos compatriotes abandonner leur nationalité uniquement pour des raisons pécuniaires.

#### Deux exemples

1. M. B., 35 ans, marié avec une Suisse, exploite une ferme moyenne comme fermier. Ils ont sept enfants. M. B. envisage d'acheter une ferme plus importante pour pouvoir nourrir sa grande famille et lui procurer du travail. Il a deux possibilités : ou nous lui procurons la base financière, ou il devient Français et profite ainsi du crédit agricole très intéressant à 3 %.

2. M. T. et Mme exploitent une ferme de 100 ha. depuis 9 ans (au début 2/3 en friche). Leur fils unique a abandonné les études pour travailler dans l'exploitation. La propriétaire, âgée et sans enfant, veut vendre le domaine. Il serait naturel que ce soit M. T. qui puisse acheter la ferme. Il me disait dernièrement : Dois-je laisser acheter la ferme par un Allemand qui aura des crédits à taux très bas par Bonn, ou dois-je aussi devenir Français ?

Non, nos jeunes resteront Suisses, nos colonies ne vieilliront pas, notre patrie continuera à être honorée partout par les pionniers de la terre.

Allons, tous au travail, avec un grand esprit européen !



### LE COMITE ET LES JOUEURS DE L' **UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS**

invitent tous les compatriotes et amis à assister à leur

## FÊTE SPORTIVE ANNUELLE ET GARDEN-PARTY

LE SAMEDI APRES-MIDI 26 MAI 1962

AU STADE DE LA MARCHE A VAUCRESSON

sous la présidence d'Honneur de S.E. M. Soldati, Ambassadeur de Suisse



#### Programme provisoire :

DEUX MATCHES DE FOOTBALL  
(Equipes Première et Réserve)

UN MATCH DE HANDBALL

TENNIS - VOLLEY-BALL

ATTRACTONS POUR LES ENFANTS

THE - DINER AMICAL - BAL CHAMPERTRE



Notre Club disposant cette saison d'une très bonne équipe de football, en tête du Championnat de la Première Division du « Critérium du dimanche matin » (groupement de la Ligue de Paris composée de 54 équipes) et d'une excellente équipe de handball, promue en Division d'Honneur, nos membres et tous les amateurs du « Ballon rond » sont assurés d'assister à de belles démonstrations de nos couleurs.



#### Communications :

Gare St-Lazare (toutes les 1/2 heures, à 24 et 54 min.).

Taxis Paris-Versailles à la Porte de St-Cloud (toutes les 10 min., descendre à l'Hôpital Poincaré).

Auto-route (bifurquer sur Vaucresson, tourner à droite, direction Garches-Paris).



Un contrôle étant établi à l'entrée du Stade, veuillez découper cette feuille pour servir de billet d'entrée gratuite.

